

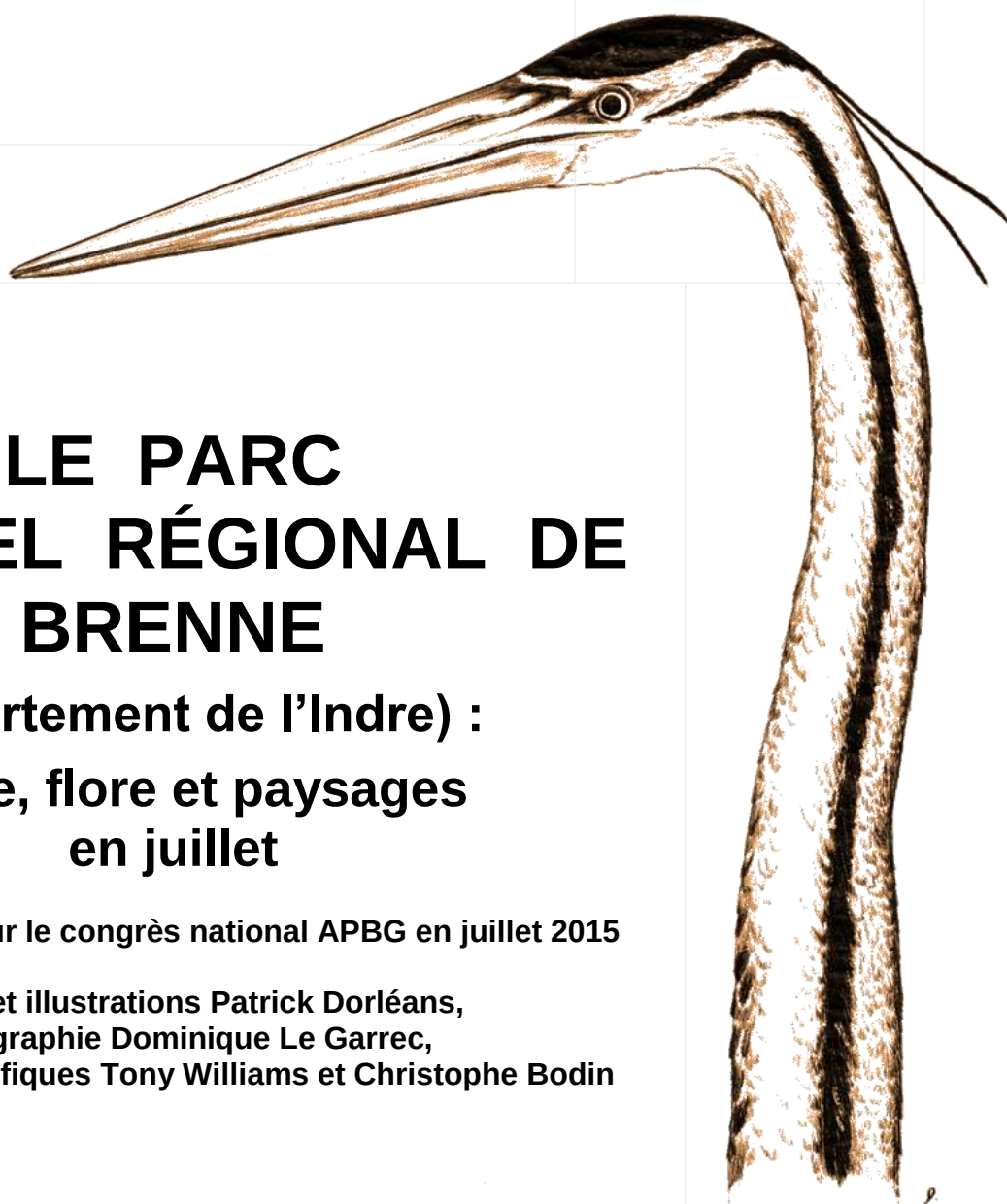
Régionale
Orléans -Tours



Association des professeurs
de biologie et géologie



Visualiser cette sortie dans
Google Earth



LE PARC NATUREL RÉGIONAL DE BRENNÉ

(département de l'Indre) :
faune, flore et paysages
en juillet

Sortie réalisée pour le congrès national APBG en juillet 2015

Textes et illustrations Patrick Dorléans,
cartographie Dominique Le Garrec,
conseillers scientifiques Tony Williams et Christophe Bodin

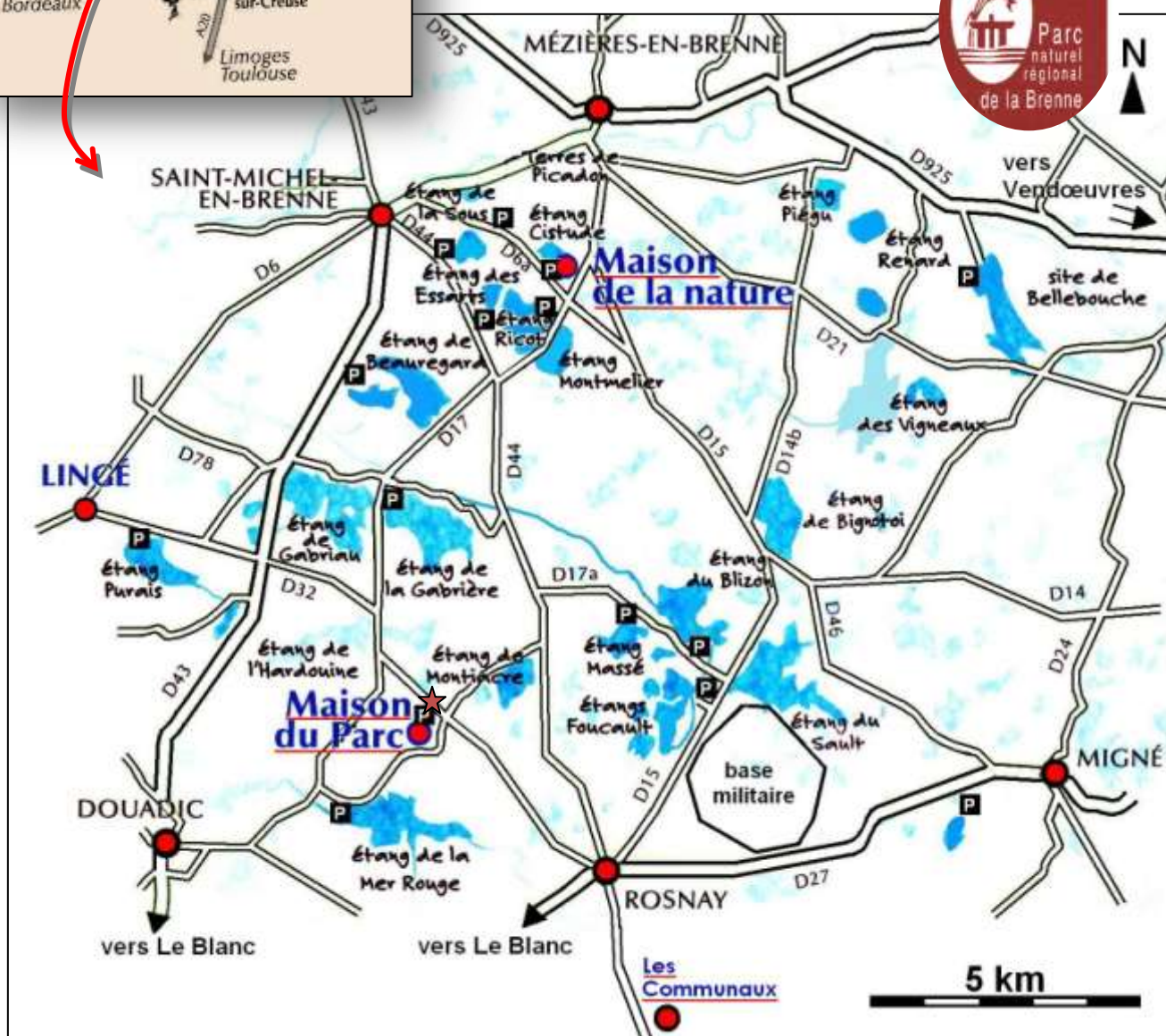
*Héron pourpré, noté
aux 3 observatoires.
Espèce plus rare que
le cendré ! Dessin D.*



La Brenne, du moins « La Grande Brenne » reposant sur une formation argilo-sableuse d'origine éocène, est devenue « *le Pays aux mille étangs* » désormais tourné vers le tourisme en milieu naturel.

Des confins de la Claise au nord jusqu'à la Creuse au sud, ce Parc Régional Naturel (en noir ci-contre) abrite une biodiversité remarquable. Plusieurs sites ont été aménagés pour l'accueil du public.

Carte des principaux sites de Brenne, avec les étangs les plus connus ▼



Histoire de la Brenne : quelques jalons de l'occupation des sols

« Pour le peintre et le romancier, cette rase terre, inondée en mille endroits, cette folle végétation d'herbes inutiles qui s'engraisse dans le limon, ne manquent pas de caractère. Il y a même une certaine poésie de désolation dans ces plaines de roseaux desséchés par la canicule » (George Sand, 1846).



Bifaces et éclats moustériens (à Paulnay, c'est un biface de 27 cm et 1,7 kg !), menhir à Douadic, haches néolithiques à Lingé, exploitation du fer, villa gallo-romaine puis sarcophages vers Martizay : chaque époque a laissé des témoignages aux archéologues. Cependant, c'est au Moyen-Age, et surtout aux XIV^e et XV^e siècles, que les moines et les seigneurs installèrent les **étangs** de Brenne.

Les étangs fournissaient des Carpes (diffusées depuis le XIII^e s.), Brochets et Tanches, mais aussi des Joncs (litière, couverture) ; ils pouvaient alimenter un moulin (Blizon) ou drainer des sols détrempés. Périodiquement, l'étang était mis à sec et semé. On cultivait du Froment et l'Epeautre, un peu de Chanvre ; du bétail pâturait dans les parcelles laissées à la brande (Bruyère à balais, *Erica scoparia*). Vers 1850 encore, vu les sols oligotrophes, les rendements sont maigres (≤ 10 q/ha) et la population de faible densité (13 hab/km²) : la Brenne est pauvre. De plus, des accès de paludisme ou « fièvres intermittentes » valurent sans doute aux Brennoux leur sobriquet de « ventres jaunes ».

Dès 1792, le législateur a voulu l'assèchement d'un maximum d'étangs jugés insalubres. Cette tendance continue sous Napoléon III avec un programme de modernisation des zones défavorisées de France. Parallèlement, le sulfate de quinine arrive dans l'Indre en 1851. Un décret de 1860 crédite la réalisation de routes. Le fumier est valorisé, on sème de quoi nourrir le bétail (Fétuque, Ray-Grass anglais et italien, Légumineuses), on plante quelques haies d'Aubépine monogyne. La surface des labours augmente mais davantage pour des prairies que pour les céréales. Après 1950, alors que la pisciculture s'est modernisée, l'exode rural et la hausse du prix de la terre changent la donne. Les étangs trouvent une **vocation de loisirs** (chasse), outre la pisciculture. Des labours sont remis en eau (Montmelier), de nombreux étangs sont créés mais petits et sans intérêt biologique. Le Charolais cède au Limousin, plus rustique. La friche occupe parfois la moitié des surfaces d'une commune.

« Faute de maîtriser la Brenne et de la soumettre à sa volonté, l'homme a maintenant compris que cette terre rétive recélait d'autres richesses » (Gérard Coulon, 1986).

La Brenne, un parc naturel régional

Un **parc naturel régional** vise à protéger et à mettre en valeur un espace à dominante rurale avec un patrimoine naturel et culturel riche et menacé ; il est créé par l'Etat sur proposition de la Région et géré par un syndicat mixte. L'accueil, l'information et l'éducation du public font partie de ses missions. Il en existe 50 en France, dont celui de **Brenne** créé fin 1989. La Région Centre inclut aussi, en partie, ceux du Gâtinais français (1999) et de Loire-Anjou-Touraine (1996). Le parc naturel régional de Brenne regroupe 47 communes sur 166 000 hectares.

L'essentiel de la Brenne a été désigné par la France comme **zone Ramsar** (zone humide) en 1991. La Grande Brenne est quant à elle un **site Natura 2000** couvrant 58 000 hectares sur 23 communes.

Les **réserves naturelles nationales** visent à (mieux) sauvegarder des plantes, animaux et habitats, voire des formations géologiques ; elles sont créées par l'Etat, d'où leur nom, sur des espaces naturels non habités et avec, contrairement aux réserves naturelles régionales, une réglementation pour la chasse, la pêche, l'extraction de matériaux et l'utilisation des eaux. Il en existe plus de 160 dont, pour la Région Centre : Chérine, Grand-Pierre-et-Vitain, St-Mesmin et Val de Loire. En Brenne, la réserve de **Chérine** a été créée en 1985 après acquisition de ce domaine par le département de l'Indre. Elle s'étend actuellement sur 370 hectares, avec l'acquisition de l'étang Puraïs.

De son côté, la Région Centre va classer en **réserve naturelle régionale** trois étangs (Foucault, Thomas, Massé) après les sites de Pontlevoy, la vallée des Cailles, le Bois des Roches et Taligny.

Un aperçu géologique de la Grande Brenne

Entre la cuesta crétacée au nord et la Creuse au sud, La Grande Brenne est aujourd'hui une zone très plane, de 100 à 110 m d'altitude, seulement dominée par des « **buttons** » à 120 m en général (132 sur les Communaux de Rosnay et 133 au château du Bouchet, point culminant de la Brenne).

Suite au soulèvement pyrénéen, crétacé, la région a émergé et l'érosion opère sous un climat chaud et humide. A l'Eocène (vers 50 Ma), des dépressions faillées accumulent des altérites, sables et argiles venant du socle et des faciès triasiques surélevés plus au sud (torrents puis réseau en tresse). La **formation de Brenne** résultante, grès à ciment argileux, est épaisse en moyenne de 30 à 40 m. A la fin de l'Eocène surtout (vers 35 Ma), ce « **grison** » est cimenté en une **cuirasse ferrugineuse** rouge brique, très dure ; les saisons sont alors plus contrastées, avec des étés secs, et des percolations ont oxydé le fer. Enfin, quelques lentilles de calcaire lacustre existent entre Rosnay et Lingé.

Ce grès blanc à rouge affleure ici et là, notamment au virage de la petite route menant au Bouchet, ainsi que de part et d'autre de la D 926 à l'est de Mézières, lorsqu'on rejoint Châteauroux.

Au Miocène, la dépression est comblée et la mer des faluns est arrêtée par l'anticlinal de Ligueil-Ciran. L'érosion périglaciaire dépose des limons et déblaie une partie des grès en ne laissant que des témoins de la cuirasse, les buttons. Certains ont fourni des moellons (ex. au Bouchet) ou du fer. Vers Rosnay notamment, des marnières ont permis d'amender les sols lourds et siliceux.

Les **sols sableux hydromorphes** sont dominants en Brenne centrale, avec des écoulements lents. Les étangs n'ont été établis, évidemment, que sur des substrats imperméables : grès (rives favorisant *Isoetes velata tenuissima*, endémique du Centre, et *Pilularia globulifera*, protégée nationalement) pour Bellebouche et Blizon, argile à La Gabrière voire un fond plus marneux au Purais (vers Lingé).

Les étangs ont été installés par l'homme en construisant une retenue de terre au point le plus bas mais sans creuser. Ainsi, il suffit d'ouvrir la bonde pour pouvoir les vider et récupérer les poissons. Comme ils sont peu profonds, l'eau y devient chaude en été, ce qui est requis pour le développement des Carpes.



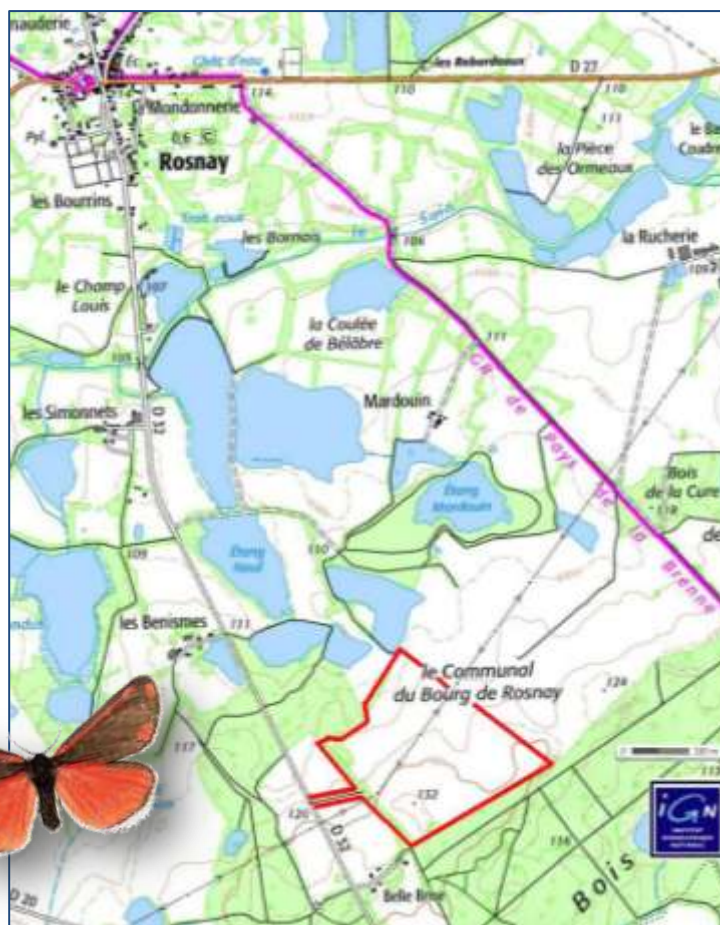
Moineau domestique mâle
sortant d'une cavité (son nid)
d'un mur en grison au Bouchet :
mêmes couleurs ! (Photo D.)

Les **Communaux de Rosnay**, très visités en mai-juin pour les *Serapias lingua* en fleurs, c'est un « site naturel protégé » de la commune de Rosnay, géré dans le cadre des missions du parc régional. Tony Williams nous a expliqué comment sont conciliés le maintien de la biodiversité et la gestion agricole de ces 21 hectares, essentiellement de prairies humides. La cueillette y est interdite.

Accès : au sud de Rosnay, prendre la RD 32 vers Ciron pendant 3 km puis s'arrêter au chemin avec panneau, qui précède à gauche une ligne EDF.

Oiseaux (à la mi-juillet) :
Traquet pâtre, Pie-grièche écorcheur, Bruant proyer, Alouette des champs,...

Papillons dont (à la mi-juillet) :
- l'Ecaille du Séneçon ou Goutte de sang, *Tyria jacobaeae* (ci-contre) : chenille à anneaux noirs / orangés ;
- Nacré de la ronce, *Amaryllis*, *Myrtis*, *Demi-deuil*, *Azurés*, *Hespérie*, *Zygènes*, voire le rare Cuivré des marais, *Lycaena dispar* (dessous gris bleu, dessus orange) etc. ;
- en mai-juin, le Damier de la Succise, *Euphydryas aurinia*, protégé au niveau européen...



Ecaille du Séneçon
sur un Séneçon jacobée



Demi-deuil

Z. filipendula sur une Centaurée

Nacré dans un roncier

Hespérie de la Houque (jt. 2015)

Fleurs : voir page suivante (liste des Trachéophytes de la Région Centre : *Symbioses*, nov. 2010).

Fleurs observables sur les Communaux de Rosnay sauf la mare



- Apiacées..... Carotte sauvage, *Daucus carota*
- Astéracées Achillée millefeuille, *Achillea millefolium* - Achillée sternutatoire, *Achillea ptarmica* (prairies humides) - Ambroisie à fl d'armoise, *Ambrosia artemisiifolia* (depuis les années '60) - Carline commune, *Carlina vulgaris* (fleurit vers août) - Centaurée jacée, *Centaurea jacea* - Cirse des champs, *Cirsium arvense* (tige non épineuse, capitules petits) - Marguerite commune, *Leucanthemum vulgare* - Porcelle enracinée ou Salade de porc, *Hypochoeris radicata* - Pulicaire dysentérique, *Pulicaria dysenterica* (milieux assez humides) - Séneçon jacobée, *Jacobea vulgaris* - Piloselle, *Hieracium pilosella* (= *Pilosella officinarum*)
- Campanulacées Campanule raiponce, *Campanula rapunculus* (haute)
- Caprifoliacées Chèvrefeuille des bois, *Lonicera periclymenum* - Knautie des champs, *Knautia arvensis* (6-8 poils clairs / fl, pas sur sable. Ex-Dipsacacée) - Succise des prés, *Succisa pratensis* (5 poils sombres / fl, sols pauvres, infl. plus globuleuse. Classée auparavant dans les Dipsacacées)
- dont Dipsacacées
- Caryophyllacées..... Lychnis fleur de coucou, *Silene* (= *Lychnis*) *flos-cuculi* (fané) - Œillet velu, *Dianthus armeria* - Stellaire graminée, *Stellaria graminea* (Lp=Ls)
- Convolvulacées Liseron des champs, *Convolvulus arvensis*
- Cypéracées Laîche cuivrée, *Carex cuprina* - Laîche glauque, *Carex flacca* - Laîche pointue, *Carex gr. spicata* - Laîche des lièvres, *Carex ovalis* (= *leporina*) - Laîche pâle, *Carex pallescens*
- Dioscoréacées Tamier commun, *Tamus communis* (grimpante, serait antieccchymotique)
- Fabacées..... Genêt des tinturiers, *Genista tinctoria* (buisson glabre et sans épine) - Gesse hérissée, *Lathyrus hirsutus* (fl bicolores, fruits velus) - Lotier corniculé, *Lotus corniculatus* (peu abondant ici) - Lotier des marais, *Lotus pendunculatus* (assez grand, tiges creuses) - Bugrane rampante, *Ononis repens* (fl roses, ne pique guère) - Trèfle des champs, *Trifolium campestre* (infl à plus de 20 fl jaunes) - Trèfle douteux, *Trifolium dubium* (petit, jaune) - Trèfle des prés, *Trifolium pratense* - Trèfle rampant, *Trifolium repens* (blanc) - Vesce à quatre graines, *Vicia tetrasperma* (discrète)
- Fagacées..... Chêne pédonculé, *Quercus robur* (pétiole court, fl à oreillettes)
- Gentianacées Erythrée petite-centaurée, *Centaureum erythraea* (petites fl roses bien visibles)
- Hypéricacées Millepertuis perforé, *Hypericum perforatum* (les noms « Millepertuis » et « *perforatum* » à cause des « trous » des fl : glandes à huile essentielle)
- Joncacées..... Jonc à tépales aigus, *Juncus acutiflorus* - Jonc aggloméré, *Juncus conglomeratus* (tige striée, écartée à h de l'infl) - Jonc diffus, *Juncus effusus* (vert vif, tige lisse, infl. ne l'écartant pas) - Jonc glauque, *Juncus inflexus* (bleuté, tige lisse, infl. ± étalée) - Luzule champêtre, *Luzula campestris* (fanée)
- Lamiacées Brunelle commune, *Prunella vulgaris* - Germandrée des bois, *Teucrium scorodonia* (tiges dressées verdâtres)
- Linacées Lin à fl étroites, *Linum bienne* (pâle)
- Malvacées Mauve sp, *Malva sp*
- Orchidacées..... Orchis bouffon, *Anacamptis morio* (fanée) - Platanthère à deux feuilles, *Platanthera bifolia* (anthères parallèles) - Sérapias en langue, *Serapias lingua* (protégée en Région Centre) (fanée en juillet)

Une spéciation actuelle !
Platanthera chlorantha est pollinisée par des Noctuelles, *Pl. bifolia* par des Sphinx, mais leurs hybrides très peu.

La Bartsie visqueuse, *Parentucellia viscosa*. Son nom d'espèce vient de ses poils grâce auxquelles on s'attache facilement à elle... Cette fleur, pas très fréquente, a été déplacée de la famille des Scrofulariacées à celle des Orobanchacées. Pour le justifier, notons que la forme de la fleur est assez semblable (voir la lèvre pendante de la corolle) et que la Bartsie est hémiparasite, les Orobanches étant, elles, totalement parasites.



- Orobanchacées Bartsie visqueuse, *Parentucellia viscosa* (jaune, hémiparasite, photo ci-dessus) et non Scrof.
 - Euphrase raide, *Euphrasia stricta* - Cocriste vrai, *Rhinanthus minor* (Rh : calice persistant) : toutes classées auparavant parmi les Scrofulariacées
- Poacées..... Agrostide capillaire, *Agrostis capillaris* (touffes mauves) - Agrostide stolonifère *A. stolonifera* (ligule fine) - Flouve odorante, *Anthoxanthum odoratum* - Avoine élevée, *Arrhenatherum elatius* (fine) - Brize mineure, *Briza minor* - Crételle, *Cynosurus cristatus* (panicule unilatérale) - Dactyle aggloméré, *Dactylis glomerata* - Danthionie décombante, *Danthonia decumbens* (acidiphile) - Fétuque roseau, *Schedonorus arundinaceum* (= *Festuca arundinacea*) (≥ 3 épillets / rameau inf) - Fétuque rouge, *Festuca* gr. *rubra* - Houlque laineuse, *Holcus lanatus* (base velue) - Ray-grass d'Italie, *Lolium multiflorum* - Pâturin commun, *Poa trivialis* (longue ligule)
- Polygalacées..... Polygale commun, *Polygala vulgaris* (fl alternes sans fausse rosette)
- Polygonacées..... Oseille des prés, *Rumex acetosa* (infl. peu ramifiée, sol plutôt frais) - Patience agglomérée, *Rumex conglomeratus* (tige en zigzag, sols humides)
- Renonculacées..... Renoncule âcre, *Ranunculus acris* - Renoncule bulbeuse, *Ranunculus bulbosus*
- Rosacées..... Aigremoine eupatoire, *Agrimonia eupatoria* - Potentille rampante, *Potentilla reptans* - Ronce commune, *Rubus* gr. *fruticosus* - Petite Pimprenelle, *Poterium sanguisorba* (= *S. minor*)
- Rubiacees Gaillet blanc, *Galium* gr. *album* (si port moins érigé : *G. mollugo*) - Gaillet des marais, *Galium palustre* (fl sans pointe)
- Salicacées..... Saule cendré, *Salix cinerea* (poils gris sous les fl, sinon *S. acuminata*)
- Saxifragacées Saxifrage granulée, *Saxifraga granulata* (sols sableux).



Carte topographique 1/25000 - IGN – Site Géoportail

Le château du Bouchet

En bas du château du Bouchet qui domine la région, des tables et bancs... à couvert sont à disposition de tous, derrière la « Maison du Parc » qui sert des plats régionaux et vend aussi des produits artisanaux ainsi que de la documentation.



Dans le petit étang tout proche, une végétation typique se développe (voir plus bas). En saison estivale, quelques Cistudes y apparaissent parfois et le site offre la possibilité de photographier facilement des Grenouilles vertes...

Le château expose les moellons de grès ferrugineux au point culminant de la Brenne. Son donjon recèle des vestiges des XII-XIII^e s. et a été modifié au XV^e s. Il fut propriété du 1^{er} duc de Mortemart ; sa fille Mme de Montespan, célèbre maîtresse de Louis XIV, y séjourna. Le château fut ensuite modifié en 1638-1669. Henry de Monfreid finit sa vie non loin (Ingrandes).

En Brenne, **les Fades** sont les fées : cf « *La Petite fadette* » de George Sand.

« Ainsi que la plupart des châteaux du Berry, on prétend que la forteresse du Bouchet est l'œuvre des fades. Il y a plusieurs siècles, le seigneur du lieu s'adressa donc à elles pour édifier son château. Mais nombreuses étaient les fées et, par mégarde, le bon châtelain oublia l'une d'elles. Profondément ulcérée par cet affront, la fée résolut de se venger. Au soir fixé pour le début de la construction — chacun sait que les fées travaillent la nuit — elle s'en vint narguer ses compagnes et jeta un sort : « si votre château n'est pas terminé avant le chant du coq, il ne le sera plus jamais ! »

Dès que la nuit tomba, les fades se mirent au travail, transportant d'énormes pierres dans leurs devantiaux d'araignées — leurs tabliers de toiles d'araignées — dont la résistance miraculeuse devait disparaître au premier chant du coq. Quelle tâche écrasante pour les petites fades ! Et pourtant, le château était sur le point d'être achevé quand parut la première lueur de l'aube. Et le coq chanta... L'une des fées apportait la toute dernière pierre. Son devantiau se déchira et la pierre roula à terre. Aujourd'hui, le bloc manque toujours au donjon du Bouchet. Il est demeuré à l'endroit même où la fée le perdit : c'est la Pierre à la Fade, à moins de 2 km du château. »

Gérard Coulon, *L'Eau et le grès*, 1986
cf Chantal de La Véronne, 1967



Dessin D.

La plus petite plante au monde !

Wolffia arrhiza mesure un millimètre ! Très rare en Région Centre, elle y est inscrite sur la liste rouge. Espèce holarctique, elle ne fleurit pas en Europe. Or, les Lentilles d'eau ont un spathe, comme l'inflorescence de l'Arum titan, haute de 2,5 m... Au décompte de leurs caractères dérivés et des phylogénies moléculaires, les Lemnacées se sont retrouvées incluses au sein des Aracées !

Alismatacées.....	Plantain-d'eau, <i>Alisma plantago-aquatica</i>
Amaranthacées ..	Chénopode blanc, <i>Chenopodium album</i> (la famille inclut désormais les Chénopodiacées)
Aracées (!)	Petite Lentille d'eau, <i>Lemna minor</i> (si 1 seule nervure : <i>L. minuta</i>) - Lentille d'eau sans racine, <i>Wolffia arrhiza</i> (1 mm, très rare)
Astéracées.....	Bident penché, <i>Bidens cernua</i> (fll simples) - Bident trifolié, <i>Bidens tripartita</i> (folioles sessiles) - Cirse des champs, <i>Cirsium arvense</i>
Boraginacées.....	Myosotis cespiteux, <i>Myosotis laxa</i> ssp. <i>cespitosa</i> (<i>M. scorpioides</i> si fl 5-8 mm)
Brassicacées.....	Cardamine des prés, <i>Cardamine pratensis</i> (fanée)
Cypéracées.....	Scirpe des marais, <i>Eleocharis palustris</i> (sombre)
Iridacées.....	Iris jaune, <i>Iris pseudacorus</i>
Joncacées	Jonc à tépales aigus, <i>Juncus acutiflorus</i> (peu présent) - Jonc diffus, <i>Juncus effusus</i> (vert vif, tige lisse, infl. ne l'écartant pas) - Jonc glauque, <i>Juncus inflexus</i> (bleuté, infl assez étalée)
Lamiacées	Lycophe d'Europe, <i>Lycopus europaeus</i>
Poacées	Agrostide stolonifère <i>A. stolonifera</i> - Baldingère faux-roseau, <i>Phalaris arundinacea</i>
Renonculacées ..	Renoncule scélérate, <i>Ranunculus sceleratus</i> (fll petites)
Rubiacées.....	Gaillet des marais, <i>Galium palustre</i> (fll sans pointe)
Salicacées	Saule cendré, <i>Salix cinerea</i> (poils gris sous les fll, sinon <i>S. acuminata</i>)
Solanacées	Morelle douce-amère, <i>Solanum dulcamara</i> (liane)
Sparganiacées	Rubanier rameux, <i>Sparganium erectum</i> (= <i>ramosum</i>) (fll carénées en w)
Typhacées	Massette à larges feuilles, <i>Typha latifolia</i> .

Les deux Lentilles d'eau citées ci-dessus se retrouvent également dans la mare des Communaux de Rosnay (arrêt 2) où ils dissimulent une plante aquatique peu commune : *Ceratophyllum submersum*. Près de la « Maison de la Nature », Christophe Bodin et Tony Williams ont également reconnu quelques nouvelles espèces intéressantes :

Alismatacées.....	Baldellie fausse-renoncule, <i>Baldellia ranunculoides</i> (fll lancéolées)
Amaranthacées ..	Chénopode blanc, <i>Chenopodium album</i> (la famille inclut désormais les Chénopodiacées)
Lentibulariacées.	Utriculaire citrine, <i>Utricularia australis</i> (= <i>neglecta</i>) (célèbre plante carnivore qui dresse sa fleur jaune vif hors de l'eau. Voir page 10 sortie de l'eau et, en médaillon, au microscope)
Poacées	Gaudinie fragile, <i>Gaudinia fragilis</i> (sur le chemin. Allure de Ray-grass assez poilu, surtout lorsqu'on tire un peu sur l'inflorescence : les épillets s'écartent !).



Cistudes couvertes de *Wolffia*, 14 jt. 2015



Carte topographique 1/25000 - IGN – Site Géoportail

En Brenne, plusieurs **observatoires** en accès généralement libre facilitent l'observation des oiseaux et autres animaux des étangs. **LE SILENCE Y EST REQUIS** car un bruit ou des voix peuvent faire fuir un oiseau espéré par des photographes venus parfois de très loin. Ce sont :

- l'étang Massé (en face du Blizon) et les étangs Foucault (commune de Rosnay),
- l'étang Neuf (commune de Migné, géré par la Fédération des chasseurs de l'Indre),
- l'étang de Bellebouche (sud-est de Mézières-en-Brenne, avec chemin de randonnée),
- la réserve de Chérine (sud de St-Michel-en-Brenne sauf l'étang Purais : à l'ouest) où nous allons.

Chérine était à l'origine une propriété foncière, avec ferme et château ; c'est depuis 1985 une réserve naturelle nationale (voir avant) qui s'est agrandie plusieurs fois (cf la LPO pour le Purais) avec :

- la « Maison de la Nature » (librairie, renseignements, bureaux) et les observatoires de l'étang Cistude,
- l'observatoire de l'étang Ricot (le plus ancien, surprises à l'aube, vue plongeante sur la roselière),
- les observatoires des Essarts (intéressants l'après-midi mais au bout d'un long chemin),
- l'observatoire de l'étang de La Sous (Guifettes nichant derrière un grillage, Cistudes possibles),
- les Terres de Picadon (800 m de sentier parmi les Grenouilles, Papillons et Libellules),
- plus près de Lingé, l'observatoire de l'étang du Purais (Guifettes et Grèbes avec vue au loin).

Chérine compte plus de 600 Embryophytes (dont 67 Bryophytes) (près de 1200 en Brenne), 755 Insectes (322 Coléoptères, 322 Lépidoptères, 45 Odonates, 43 Orthoptères, etc. inventoriés en 2005), 214 Oiseaux dont 92 nicheurs (environ 290 en Brenne notés au moins une fois depuis 1960), plus de 30 Mammifères, etc. Les actions de protection reposent sur un travail et suivi quasi journaliers. Le pâturage est assuré notamment par des chevaux Camarguais et Konic polski, et par des vaches Salers.



De haut en bas :
étang Purais (guifette
 moustac, grèbe à cou noir
 et un jeune), **étang de**
la Sous (mouette, guifettes,
 héron garde-bœufs, chipeaux,
 aigrette garzette et, en
 médaillon, le petit héron
 blongios !), **étang Cistude**
 (héron pourpré juvénile,
 utriculaire en fleur)
 (photos D.)



Pour les **plantes**, plus de la moitié des espèces jugées remarquables ont un statut stable ou en hausse grâce à la diversité des milieux, la lutte contre l'embroussaillage, la dispersion par les animaux. Pour les **oiseaux**, la nidification des Guifettes bénéficie de la gestion de la réserve mais plusieurs espèces inféodées aux roselières sont en régression (Butor, Busard des roseaux, Rousserolle turdoïde, etc.) ; en effet, après la raréfaction des roselières liée à l'intensification piscicole, les Ragondins, les Rats musqués et les Sangliers ont un impact très négatif.

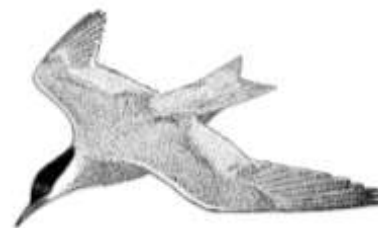
Quelques oiseaux en été :

Hérons : Hérons cendré et pourpré, Grande Aigrette, Aigrette garzette, Héron garde-bœufs et d'autres espèces plus discrètes.

Guifette moustac : joues blanches se détachant bien du ventre gris (les jeunes sont mouchetés de brun). Elle niche en colonies sur des nids flottants. La Brenne est l'une des régions de France où elle est la plus présente : 1000 couples les années favorables (météo) mais sur moins de 30 étangs sur les 4800 du parc. Le baguage montre qu'elle revient souvent nicher sur le même site. *Individu bagué observé ? Communiquer le lieu, la date, les couleurs à : mcherine.info@orange.fr*

Guifette noire : même silhouette mais tête noire (bec noir), reste gris. Une espèce plus rare !

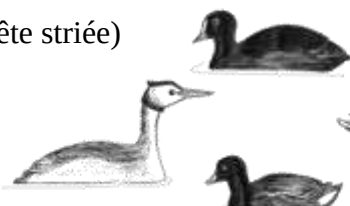
Mouette rieuse : 3^{ème} Laridé, plus grande, tête noire (bec rouge) mais le reste du corps est clair.
cf BD Gaston Lagaffe...



Foulque macroule : noire à bec blanc

Grèbe huppé (jeunes : tête striée)

Grèbe à cou noir : plus petit



Gallinule poule-d'eau
(Poule d'eau pour les intimes) :
adulte noir à bec rouge



Fuligules milouins
(Milouins pour les intimes) (♀ marron, ♂ + contrasté)



Canards colverts
(♂ devant, avant sa mue d'été)



Bergeronnette grise
(les immatures n'ont pas la gorge bien noire)



La Cistude est une autre espèce emblématique de la Brenne. La réserve de Chérine en abrite environ 150 et le parc régional 100 000, sur une cinquantaine d'étangs ! En Région Centre, on en connaît quelques-unes en Sologne notamment. A ne pas confondre avec la Tortue de Floride, hélas relâchée à Ricrot depuis 1994.

La Cistude d'Europe, *Emys orbicularis*, comprend 3 sous-espèces ; celle de métropole, *E. o. orbicularis*, se reconnaît aux yeux rouges des ♂ et jaunes des ♀.

La carapace est assez lisse, atteignant 20-25 cm pour un individu d'un kg, et la queue assez longue.

La Cistude hiverne envasée près des roselières mais, d'avril à la mi-juillet, on l'observe facilement se chauffant au Soleil sauf en cas de trop forte chaleur. Elle se nourrit d'insectes, de grenouilles, de poissons morts, etc. Les œufs sont pondus dans un terrain d'incubation, ils donnent des femelles si la température dans le sol dépasse 29 °C et des mâles à moins de 28 °C.



- BARRIER P., LORENZ J., BOURCIER S. et GAGNAISON C., « Histoire géologique du Bas-Berry, racontée par le lever des cartes géologiques de Bélâbre et du Blanc », *Symbioses*, n.s., n° 26, novembre 2010, 26-35
- BIORET F., ESTÈVE R. et STURBOIS A., *Dictionnaire de la protection de la nature*, Presses Universitaires de Rennes, coll. « Espaces et territoires », 2009, 537 pp.
- BODIN Chr., « Investigations et nouveautés de la flore dép. du Cher », *Symbioses*, n.s., n° 27, nov. 2011, 1-10
- CLAMENS A., « Les espaces protégés en France : actualisation d'un précédent article de *Biologie-Géologie* », *Biologie Géologie*, n° 4-2009, 135-141
- Conservatoire d'espaces nat. de la Rég. Centre, antenne Cher et Indre : 02 48 83 00 28 - www.cen-centre.org - antenne.18-36@cen-centre.org
- COULON G., *L'Eau et le grès : histoire de la Brenne*, Christian Pirot, 1986, 313 pp. (épuisé)
- Indre Nature : 02 54 22 60 20 - www.indrenature.net - association@indrenature.net
- DÉOM P., *La Tortue d'eau douce*, revue *La Hulotte*, n° 75, 1998, 44 pp.
- LA VÉRONNE Ch., *La Brenne : histoire et traditions*, Gibert-Clarey, 1967, 115 pp. (rééd. Royer)
- LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) : 05 46 82 12 34 - www.lpo.fr - lpo@lpo.fr
- Maison de la Nature et de la Réserve (de Chérine) : 02 54 28 11 04 - rncherine@wanadoo.fr
- Maison du parc : 02 54 28 12 13 - www.parc-naturel-brenne.fr - tourisme@parc-naturel-brenne.fr
- PINET F., *Flore remarquable du Parc nat. régional de Brenne*, Parc nat. régional de la Brenne, 2005, 399 pp.
- RASPLUS L., LORENZ J., LORENZ C. et MACAIRE J.-J., *Saint-Gaultier*, Cartes géol. au 1/50000, feuille 569, éd. BRGM, 1989, notice 39 pp.
- TISON J.-M. et DE FOUCAULT B. coord., *Flora gallica. Flore de France*, Biotope, 2014, xx + 1196 pp.
- TROTIGNON E., *Histoire d'un paysage de Brenne (Indre) : le domaine de Chérine et ses environs (1838-2004)*, Réserve nat. de Chérine / Conseil général de l'Indre / Dir. rég. de l'environnement / WWF, 2006, 63 pp.
- TROTIGNON J., WILLIAMS T. et al., *Guide nature de la Brenne*, Association du Conservatoire du Patrimoine national de la Gabrière, 1994
- TROTIGNON J. et al., *Une nature d'exception : réserve naturelle de Chérine*, Réserve naturelle de Chérine / Conseil général de l'Indre / Dir. rég. de l'environnement / WWF, 2006, 26 pp.
- WOZNIAK J. et al., *La Brenne. Paysages et géologie*. CRDP Orléans-Tours, 1982, 29 pp., 16 diapositives.

Pour tout renseignement complémentaire : dorleans-p@laposte.net



Cette création est mise à disposition sous un [contrat Creative Commons](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/)